

**AVIS PUBLIC**

**DÉROGATION MINEURE**

**AVIS** est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, lors de sa séance ordinaire qui sera tenue le 11 avril 2016 à 19 h, à la salle du conseil sise au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, statuera sur une demande de dérogation mineure relative à un bâtiment projeté, lequel sera érigé sur le lot 5331884 du cadastre du Québec, localisé du côté nord du boulevard Gouin Ouest, à l'ouest de la rue Jasmin.

Cette dérogation mineure autoriserait pour le bâtiment projeté une hauteur d'un maximum d'un mètre supérieure à la hauteur maximale prescrite, et ce, malgré le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274).

Toute personne intéressée pourra être entendue par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

Pour information, veuillez vous adresser à la Direction du développement du territoire : 514 872-3020.

DONNÉ à Montréal, ce vingt-troisième jour de mars deux mille seize.

Chantal Châteauvert  
Secrétaire d'arrondissement